



À Mérignac ...

Le relais des solidarités

10 ans cette année !

10 ans où l'ensemble des bénévoles mais aussi l'équipe d'agents territoriaux accueillent les personnes en situation de précarité. Précarité qui ces dernières années s'est démultipliée tant dans ses formes que dans les personnes impactées.

Et oui, à Mérignac aussi il y a de plus en plus de retraités isolés, de personnes en situation monoparentale, mais aussi des personnes en très grande précarité qui viennent chercher aide et réconfort auprès des équipes sur ce site.

Aujourd'hui, ces agents se voient en difficulté pour répondre aux besoins et aux demandes de plus en plus importants. L'équipement est en saturation et ne permet plus d'accueillir toutes les précarités dans de bonnes conditions.

Les personnes accueillies sont de plus en plus en situation de grande souffrance et les associations n'arrivent plus à répondre à tous les besoins.

Notre syndicat, avec l'ensemble des agents, a décidé d'interpeller Monsieur le Maire et l'ensemble des élus du conseil municipal par courrier pour demander :

- **Des effectifs supplémentaires ;**
- **La mise en place d'un lien étroit avec la police municipale par des visites régulières** afin de sécuriser le site (Violences comportementales en augmentation) ;
- De mettre tous les moyens nécessaires pour répondre aux besoins pour les personnes en grande précarité mais aussi aux besoins des agents et des bénévoles, avec **la création d'un autre site d'accueil de jour.**

Nous tenons à souligner que l'ensemble des agents territoriaux du relais des solidarités a pu trouver de l'écoute, du réconfort et des échanges constructifs avec leur direction et l'ensemble des agents du CCAS.

Notre organisation se bat au quotidien contre toutes les politiques qui affaiblissent l'ensemble des protections sociales des salariés, des citoyens.

Ces mêmes protections qui ont permis aux personnes touchées par les accidents de la vie de rebondir.

Quand les politiques ne répondent pas aux besoins de revalorisation de salaires...

Quand le droit au logement n'est plus garanti (la fondation Abbé Pierre dans son 38ème rapport estime qu'outre le nombre croissant de sans-abri, plus de 4,1 millions de personnes sont mal logées ou souffrent d'une absence de logement en France en 2022)...

Quand les services publics de santé, de protections sociales n'arrivent plus à répondre aux besoins par manque d'agents fonctionnaires...

Envie de changer les choses ?

Syndiquez-vous !

"Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner, mais
ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu"
Bertolt Brecht

Nous devons toutes et tous défendre nos services publics parce qu'ils sont les outils d'une société plus juste, plus égalitaire !



**Défendez vos services
publics !**

